

# Les tutos d'EKIDOM!

Recommandations et astuces  
pour une bonne location.

## MON COMPTE EN LIGNE AVEC L'APPLICATION EKIDOM



**Créez votre compte  
personnel en ligne  
avec l'application  
EKIDOM**

et faites vos démarches  
en toute sécurité

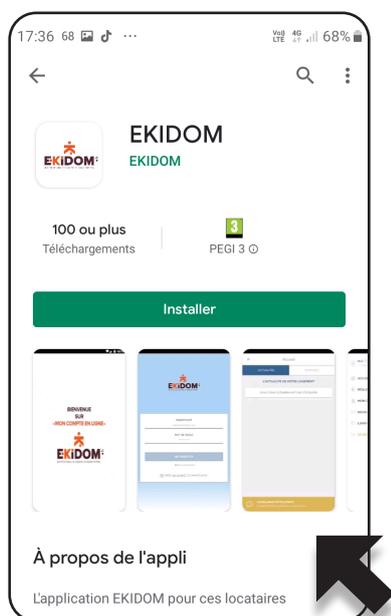
**Vous pourrez :**

- Créer votre compte.
- Payer votre loyer.
- Rédiger une demande technique ou administrative et suivre son avancement.



EKIDOM répond avec plus de réactivité aux besoins de ses locataires. Dans le cadre de son engagement pour l'environnement, EKIDOM vise à dématérialiser entièrement ses démarches.

# Je télécharge l'application EKIDOM sur Play store et App store



**1.** Téléchargez l'application sur l'App store (Apple) ou le Play store (Android) et installez-la sur votre téléphone



**2.** L'application EKIDOM est installée sur votre téléphone. Vous pouvez maintenant lancer l'application pour vous connecter sur votre compte ou créer votre profil.

## Quelles différences y a-t-il entre l'application EKIDOM et mon espace locataire sur [www.ekidom.fr](http://www.ekidom.fr) ?

L'application EKIDOM sert principalement à régler son loyer, faire et suivre ses demandes.

Pour actualiser sa situation, modifier ses données personnelles, communiquer son assurance annuelle, gérer ses prélèvements et demander un relevé de compte vous devez aller sur votre compte en ligne sur [www.ekidom.fr](http://www.ekidom.fr).



# Je me connecte je crée mon profil

1. À partir de la page d'accueil de l'application EKIDOM.



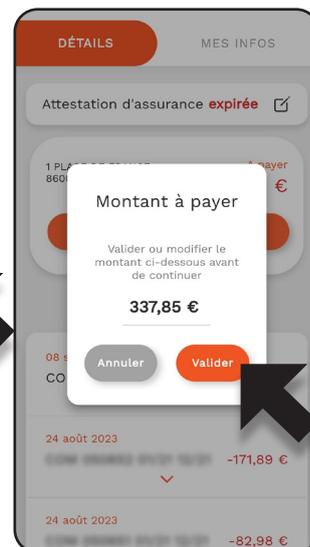
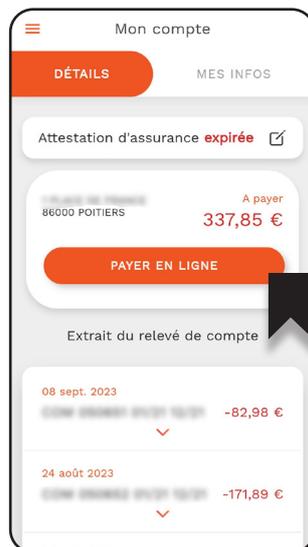
Pour ouvrir un compte en ligne : je remplis le formulaire.



J'ai déjà un compte en ligne : je remplis le formulaire pour accéder à mon compte.

# Je règle mon loyer en ligne

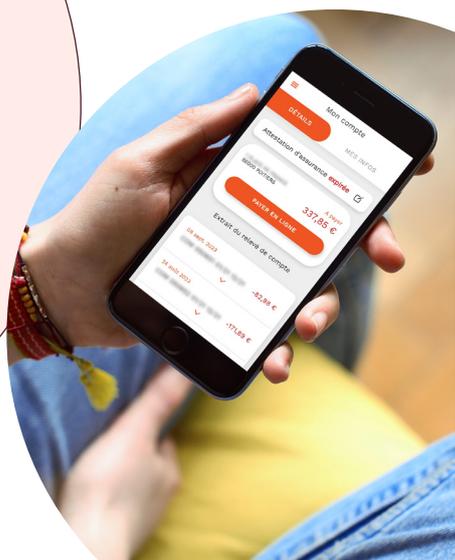
1. Je règle mon loyer en ligne : total du solde ou montant partiel, avec ma carte bancaire (site sécurisé de la Caisse d'Épargne).



2. Je peux voir l'historique de mes paiements.



Je peux visualiser l'extrait de mon compte sur l'écran de smartphone.

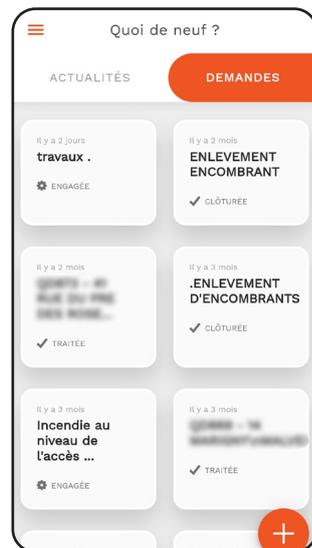
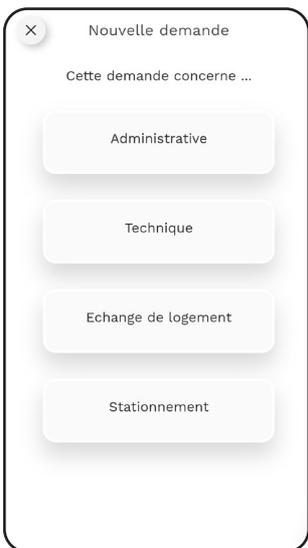
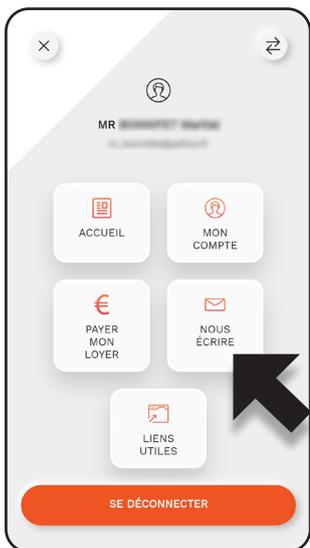


# Mes demandes et réclamations

1. Je choisis le type de demande.

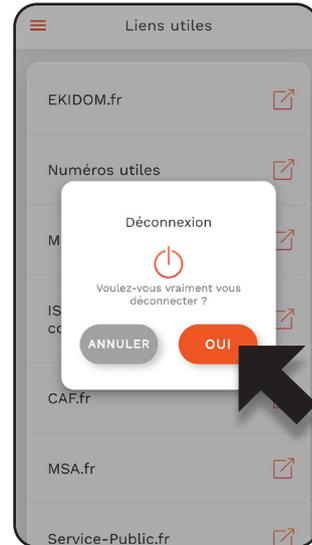
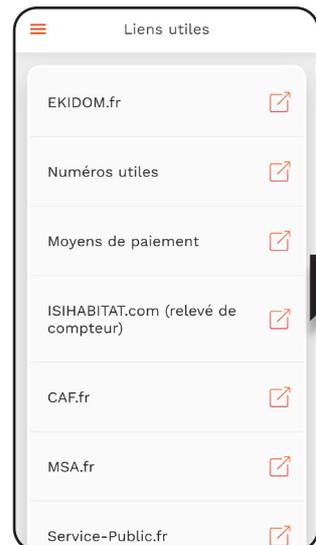
2. Je rédige une demande.

3. Je peux voir le détail de ma demande.



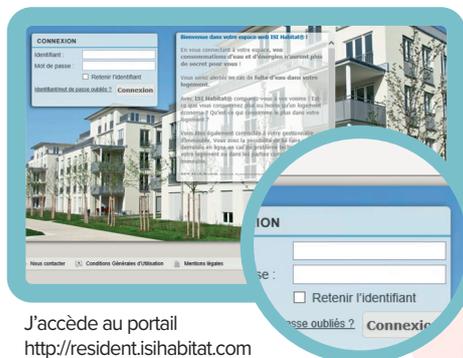
## Liens utiles

## Je me déconnecte



1. J'ai un accès direct aux sites caffr, msa.fr et service-public.fr.

2. Je peux suivre ma consommation d'énergie (si mon logement est équipé d'un compteur intelligent individuel). Je consulte le compte si mon logement est équipé pour suivre mes consommations en temps réel.



J'accède au portail <http://resident.isihabitat.com>  
Je renseigne l'identifiant et le mot de passe que mon bailleur m'aura envoyé par courrier et je clique sur « OK ».



Consultez le tuto disponible sur [www.ekidom.fr](http://www.ekidom.fr).  
Rubrique > Vous êtes locataire > services > vivre dans son logement.